

LA LEGISLATION ITALIENNE

- Décret 164 de 2000 (libéralisation du marche du gaz).
- Décret 79 de 1999 (libéralisation du marche électrique).
- Deux décret d'avril 2001 sur l'efficacité énergétique secteur gaz et électricité. Objectif 2002-2006 pas atteints.
- Deux décrets de juillet 2004 sur l'efficacité énergétique secteur gaz et électricité. Objectif 2005-2009.
- Décret 21 décembre 2007 mise à jour des précédents décrets.



OBJECTIF DES DECRETS

Période	Objectif	Vendeurs obligés	Éligibles	Divers
2005 - 2009	45.5 TWh 14TWh élect. 31.4TWh gaz	Électricité et Gaz > 100 000 clients	Obligées et Esco	Preuve tous les ansÉnergie primaire100€/ titre

Objectif national de 45,4 TWh (5,8 Mtep) sur la période 2005-2009:

- •Objectif en énergie primaire économisée*
- •Obligations aux distributeurs de gaz et d'électricité ayant plus de 100 000 clients (Au moins 50% des économies à réaliser par les acteurs gaz ou électricité sur leur secteur propre).

Système semi-ouvert: Certificats détenus par les obligés et par des sociétés de services énergétiques (SSE)

Existence d'une Autorité garante du correct fonctionnement du marché (AEEG)

Conformité aux obligations à prouver chaque année par les sujets obligés

Pénalité non libératoire pour les obligés, estimée au prix de marché: environ 100 €/tep (à confirmer par l'autorité

* 1 tep= 4 540 kWhe; 1tep= 11 630 kWh PCI gaz



OBJECTIF DES DECRETS

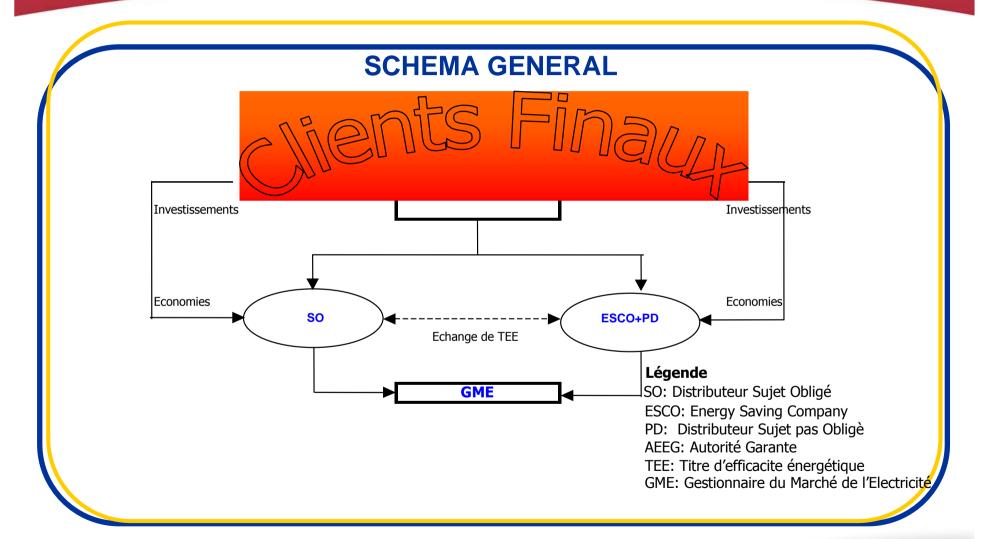
- 1. Fixer des objectifs nationaux pour le sujet concerné (100.000 clients finaux)
- 2. Au moins le 50% de l'objectif annuel doit être obtenu à travers des interventions de réduction de l'énergie distribuée
- 3. Définition des interventions d'efficacité énergétique
- 4. Indiquer les critères généraux pour la réalisation des interventions (pièce jointe aux décrets)
- 5. Préciser les modalités de contrôle des objectifs obtenus
- 6. Définir les sanctions économiques
- 7. Attribuer à l'autorité compétente les devoirs de contrôle de l'efficacité du système
- 8 Attribuer aux Autorités Locales (Région et Provinces) des rôles importants



NOUVEAUTÉ DES DECRETS DEC.2007

- 1. Plan d'action sur l'efficacité énergétique (2016 10,8 Mtep)
- 2. Extension de « sujet concerné » (50.000 clients finaux au dec. de deux dernière année)
- 3. Secteur elec. 1,2 Mtep en 2008
 - 1,8 Mtep en 2009
 - 2,4 Mtep en 2010
 - 3,1 Mtep en 2011
 - 3,5 Mtep en 2012
- 4. Secteur gaz 1 Mtep en 2008
 - 1,4 Mtep en 2009
 - 1,9 Mtep en 2010
 - 2,2 Mtep en 2011
 - 2,5 Mtep en 2011
- 5. Augmentation du 5% des objectifs sur le quantités excédantes à partir du 2008
- 6. Transfert des TEE 2005-2013 pour l'obligation de l'année précédentes
- 7. Transfert à l'année suivante du 40% de l'obligation
- 8. Nouveaux « sujets » : les entités publiques doivent avoir un « energy manager »







LES PROJETS D'EFFICACITE ENERGETIQUE

L'AEEG prévoit trois différentes typologies de projets:

- 1. Projet « standard »
- 2. Projet analytique
- 3. Projet à bilan

Les titulaires des projets doivent:

- 1. Obtenir toutes les autorisations requises par la loi
- 2. Garantir que les interventions rentrent dans le cadre des décrets
- 3. Garantir la conformité (UNI, CEN, CENELEC)



LA TYPOLOGIE DES PROJETS

- 1. Projet « standard »
 - Les économie d'énergie définies pour chaque unité installée
 - Un seul paramètre à mesurer : nombre des unités installées
 - Un ou plusieurs clients finaux
 - Seuil de 25 tep/a pour SO et ESCO
 - Fiche de contrôle établie par AEEG pour obtenir les TEE, déjà approuvée



LA TYPOLOGIE DES PROJETS

- 2. Projet analytique
- Les économies d'énergie définies pour chaque unité installée, mais en fonction des quelques paramètres d'utilisation (ex: heures de fonctionnement)
- Fiche de contrôle établie par AEEG pour obtenir les TEE, mais pas encore approuvée
- Un ou plusieurs clients finaux
- Seuil de 100 tep/a pour SO et de 50 Tep/a pour ESCO
- 3. Projet à bilan
- Tout les Projets qui ne rentrent pas dans les catégories 1 ou 2
- Différentes interventions d'efficacité énergétiques sur un seul client final
- Seuil de 200 tep/a pour SO et 100 Tep/a pour ESCO



LA TYPOLOGIE DES TITRES

Il existe 3 types de TEE :

Le type I correspond aux économies d'électricité

Le type II correspond aux économies de gaz naturel

Le type III correspond aux économies des autres combustibles fossiles.



LES CHIFFRES DU MARCHE NATIONAL

- 919 ESCO au 31/05/07 dont seulement 134 on présenté à l'AEEG les dossier des TEE et 106 on obtenu les TEE
- localisation des ESCO: 62 au nord, 44 au centre et 28 au sud
- pour la période 01/06/06 au 31/05/07 émission de la part de l'AEEG de :

486.628 de type I

94.879 de type II

30.022 de type 3

Le nombre des TEE émis a été 2 fois plus élevé que l'objectif 2006 (311.658 cumulé)



LES CIFFRES DU MARCHE NATIONAL

• répartition en % des TEE certifiés pour la période 01/01/05 et 31/05/07 entre les différents sujets:

Sujet obligés: 15, 5%

Distributeur pas obligés: 12,2%

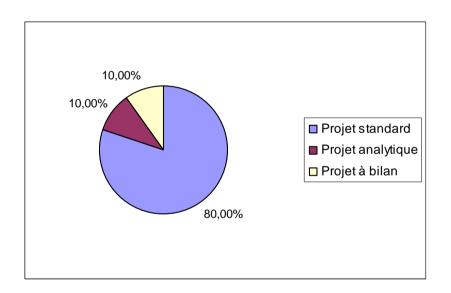
ESCO: 72,3%



LES CHIFFRES DU MARCHE NATIONAL

répartition des économies sur les différents interventions

répartition des projets





COTATION SUR LE MARCHE DU GME (07/10/08)

BOURSE	Tipe 1	Tipe 2	Tipe 3
Prix minimum (€/tep)	35,00	35,00	10,00
Prix max (€/tep)	77,00	84,00	40,00
Prix moyen (€/tep)	63	66	21
Nombre certificats échangé	278.240	81.419	6.440

CONTRATS BILATERAL	Tipe 1	Tipe 2	Tipe 3
Prix minimum (€/tep)	56,18	0	18,00
Prix max (€/tep)	69,80	70,00	18,00
Prix moyen (€/tep)	67,87	60,08	18,00
Nombre certificats échangé	12.629	1.851	255



ACTIVITE DE AGESI/SIRAM

Participation au groupe Task Force 189 du CEN CENELEC:

- Normalisation des ESCO: definition, procedure de qualification
- Normalisation des Energy Management System (EMS)
- Normalisation des Energy Managers and Experts

Participation au groupe Task Force de Confindustria

- pour la préparation du plan d'efficacité énergétique de l'état italien
- pour la définition des stratégies pour les services énergétiques et les ESCO



LES POSSIBLES STRATEGIES

- Action de lobbying au près du Ministère des activités productives (Industrie)
- Support technique à l'AEEG pour:

La mise à jour des fiches standard qui tiennent en compte de l'évolution de la technologie

Le développement des nouvelles fiches standard et analytique

Information auprès des clients sur les possibilités du marché



ET EN PLUS...

- Développement technologique du système national de production énergétique
- Réduction des impacts environnementaux liés à la production et à la consommation énergétique
- Réduction de la dépendance énergétique
- Accroissement de la sûreté des approvisionnements énergétiques et de la fiabilité du système énergétique
- Contrôle de la demande de l'énergie

